

Annonces classées



SARL SCRIPTA MANENT
Notaires
42 rue Nationale, 91017 Avy (Loiret)

SAS LE MARCHÉ AUX VINS
capital : 15 000€
Rue Nationale 152, "Les Hauts des Prés" 37100
TRIFERS 45100
RCS d'ORLÉANS 430804906

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par acte reçu par Me Jean-Noël MILENT le 30/08/2023, contenant cession de parts sociales, a été nommé Gérald M. Kévin DERDOUT, dit à MAREAU-AUX-PRÉS (45) 471 rue Saint-Fiacre, en remplacement de M. Hubert VAILLANT à compter du 30/08/2023.

Pour avis,
Le Notaire.

220327

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 14 Septembre 2023 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société Civile immobilière
DENOMINATION : SCI DES CARMES
SIEGE SOCIAL : 65 rue des Poitiers - 45770 SARAN

OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 10 000 Euros
GERANCE : Monsieur Benjamin ARNOULT demeurant 65 rue des Poitiers - 45770 SARAN

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.

IMMATRICULATION : Au RCS d'ORLÉANS

Pour avis,

220328

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 Septembre 2023 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile immobilière
DENOMINATION : SCI LC GAMMA
SIEGE SOCIAL : 42 Mail Ouest - 45300 PITHIVIERS

OBJET : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 Euros
GERANCE : Monsieur Loïc CORNET demeurant 7 rue Louis Boilly - 75016 PARIS

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.

IMMATRICULATION : Au RCS d'ORLÉANS

Pour avis,

220329

Centre
MarchésPublics.fr
Votre plateforme de gestion



RESTEZ EN VEILLE
et saisissez de nouvelles
opportunités d'affaires

La référence locale
des publications de marchés
des collectivités territoriales.

Une solution de Centre France Pub

DESSANT
SCI en liquidation au capital de 220 €
Siège social : 145 RUE DES BONNES
45160 OLIVET
400 701 646 RCS ORLÉANS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision de l'Assemblée générale du 10/08/2023, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Monsieur Jean-Pierre DESSANT, demeurant 145 RUE DES BONNES 45160 OLIVET de son mandat de liquidateur, de donner à ce dernier quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/05/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'ORLÉANS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée du registre. Modification au RCS d'ORLÉANS

220042

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 14 Septembre 2023 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée
DENOMINATION : SARL LA NOUE
SIEGE SOCIAL : 17 Quai de Sully - 45500 GIEN

OBJET : La propriété, l'administration, l'exploitation et la mise en valeur par location en meublée, bail commercial, ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement.

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 10 000 € euros
GERANT : Madame Kathleen JUSSEIN demeurant 17 Quai de Sully - 45500 GIEN

CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément.

IMMATRICULATION : Au RCS d'ORLÉANS

Pour avis,

220330

AVIS DE MODIFICATIONS

L'associée unique de la SASU ABOU GHADA, au capital de 5000 €, 831842398 RCS ORLÉANS, a décidé le 30/08/2023, de transférer le siège social situé lieu-dit « Les Bourgeoisies » 45770 Saran au 2 Avenue du Château 45500 Chevilly à effet de ce même jour, de relancer l'objet social pour y mentionner les activités de résidences séniors services pour personnes âgées autonomes, civic location meublée de résidence principale et/ou de courte durée, service de restauration sur place inclus et fourniture de prestations de services incluses (accueil, accès sécurité, entretien des draps et du linge de maison, ménage), fourniture de toutes prestations de services accessoires et optionnelles intéressant les résidents (animations, activités socio-culturelles, sportives, esthétiques, de confort) sur demande ; prise de participation de la Société par tous moyens », et de modifier la dénomination sociale qui devient « LA GERBE DE BLE ». Modification de l'article 2, de l'article 1 de l'article 3 et de l'article 1 de l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS d'Orléans. Pour avis.

220040

ANNONCES LÉGALES
ET ADMINISTRATIVES

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur RASOLOWATOVO CEDRIC né le 26/09/1974 à 95550 GENESSE demeurant 5 AVENUE FRANCOIS BARELANS, Apt.102, 45800 SAINT JEAN DE BRAYE optisant en son nom personnel dépose une requête auprès du Greffe des Secours à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de RASSAULT.

220041

NOTAIRE (SELAÏM)
Notaires associés à INGRE (45100)
151 Rue Nationale

CHANGEMENT DE RÉGIME
MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marlène TOURLOURAT, notaire à INGRE (Loiret) le 13 septembre 2023, Monsieur Cuy PASQUIER, et Madame Evelyne LE DOURIS, demeurant ensemble à ORMES (45140) 4 rue Nationale Monsieur est né à JOEUF (54240) le 16 avril 1950, Madame est née à BEAUNE-LA-ROLANDE (45340) le 16 avril 1956. Mariés à la mairie d'ORMES (45140), le 27 juillet 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la Communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-François LEGROS, notaire à PATAY (45310), le 19 mai 1999, homologué suivant jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'ORLÉANS (45000) le 21 octobre 1999, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis d'accusé de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Marlène TOURLOURAT, notaire à INGRE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire du domicile des époux.

POUR AVIS ET MENTION

Me Marlène TOURLOURAT
Notaire - BP 10 - 45140 INGRE

220325

Sarl NORML 1, rue Royale, 46000 Orléans

CHANGEMENT DE RÉGIME
MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe HATION, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée « NORML », titulaire d'un Office Notarial à ORLÉANS, rue Royale, CPCEP 45007, le 13 septembre 2023, a été coché le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Yves Paul Raymond CHAMPION, Retraité, et Madame Nicole Marie Françoise VENANT, Retraitée, demeurant ensemble à SAINT DENIS EN VAL (45560) 355 rue du Bourgeois, Monsieur est né à ORLÉANS (45000) le 7 avril 1939, Madame est née à SAINT-DENIS (45340) le 24 septembre 1942. Mariés à la mairie de SAINT-DENIS (45340) le 14 septembre 1963 sous le régime de la séparation de biens avec société d'acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître MARCELLEUR, notaire à ORLÉANS, le 7 septembre 1963. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents ou sans de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou électronique à été dû à cet effet.



Pôle risques/crisis - Services Loire risques et transports

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (PPRI) VALLÉE DU LOING - AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ET LOING AVAL

En application de l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2023, il sera procédé pendant 22 jours, du lundi 18 septembre 2023 à 9h00 au jeudi 19 octobre 2023 à 17h00 inclus, sur le territoire des communes d'Amilly, Cepoy, Châlette-sur-Loing, Corcuilleray, Dardives, Ferrières-en-Gâtinais, Fontenay-sur-Loing, Grolles, Montargis, Nargis, Pannes et Villenodeur, à une enquête publique relative au projet de révision du PPRI de la Vallée du Loing - Agglomération Montargoise et Loing Aval.

Celui-ci a pour objectifs de :
- protéger en réduisant la vulnérabilité des personnes et des biens exposés au risque,
- prévenir le risque en évitant que de nouvelles personnes et constructions ne s'implantent dans les zones les plus exposées,
- ne pas aggraver le risque en limitant l'urbanisation et en préservant les champs d'expansion des crues, informer la population en mettant à sa disposition un document cartographique les secteurs exposés au risque,
- prendre en compte les dernières évolutions réglementaires relatives à la prévention des risques d'inondation, les connaissances techniques ainsi que la précision des données disponibles sur la vallée du Loing notamment celles issues des crues de mai-juin 2016.

Par décision M.F. 024-2019-0258 du 16 janvier 2021 l'autorité environnementale a dispensé la révision de ce PPRI de réalisation d'une étude d'impact environnementale. L'ensemble des documents relatifs à cet avis sont disponibles sur le site internet www.loiret.gouv.fr, sous l'onglet « Les PPRI du Loing et de l'Ouanne ».

La personne responsable du projet de révision du PPRI de la Vallée du Loing - Agglomération Montargoise et Loing Aval - est Madame le Préfète du Loiret, 181 rue de Bourgogne - 45 000 Orléans, représentée par la Direction départementale des territoires de Loiret (Service Loire, Risques Transports, 02 38 52 47 82), service instructeur à contacter pour tout complément d'information sur ce projet de révision de plan.

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces relatives à l'enquête publique précitée sera tenu à disposition du public :
- sur le site internet des services de l'État dans le Loiret

https://www.loiret.gouv.fr/Publications/enquetes-publiques-et-consultations-du-public/enquetes-en-cours ;

- sur support papier en moindres des communes précitées ainsi qu'aux sièges de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AMLE) et de la communauté de communes des 4 Vallées (CC4V) à l'adresse, jours et horaires figurant ci-après ;

- sur un poste informatique, en mairie de Châlette-sur-Loing, siège de l'enquête publique, à l'adresse, jours et horaires figurant ci-après.
Mairie d'Amilly (3 rue de la mairie, 45200) : Les lundi-mardi-jeudi de 8h30 à 12 h et de 14 h à 17h30, mercredi de 9h30 à 12 h et de 13 h à 17h30 et vendredi de 8h30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
Mairie de Cepoy (11 Avenue du Château 45210) : Le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le Samedi de 8h30 à 12h30.

Mairie de Châlette-sur-Loing (siège de l'enquête) Place de la République, 45210 : Du lundi au vendredi : 8h30/12h et de 13h30/17h30 ; Le lundi de 13h30 à 18h00, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi : de 9h00 à 12h00

Mairie de Dardives (6 rue de l'Église, 45680) : lundi de 14h00 à 18h00, mardi, jeudi et samedi de 09h00 à 12h00, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00, du mardi et jeudi de 9 h - 12h30, mercredi et vendredi de 9 h - 12h30 et de 14 h - 17 h.

Mairie de Ferrières-en-Gâtinais (Cour de l'Abbaye, 45210) : Lundi de 14 h - 18 h, mardi et jeudi de 9 h - 12h30, mercredi et vendredi de 9 h - 12h30 et de 14 h - 17 h.

Mairie de Fontenay-sur-Loing (7, avenue de la République, 45210) : Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14 h à 17h30 ainsi que le samedi de 9 h à 17h30 en semaine pour.

Mairie de Grolles (8 rue du Bourg 45210) : Lundi et mercredi de 14h-18h, vendredi de 15h-18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Montargis (6, rue Cambotto 45200) : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30, le vendredi fermeture à 17 h.

Mairie de Nargis (1, rue de la Mairie, 45210) : Lundi et vendredi de 9h00 à 17h30, mercredi de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 11h30 en semaine impaire.

Mairie de Pannes (250 rue Marcel Donette, 45700) : Lundi au vendredi de 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Mairie de Villenodeur (18 avenue de la Libération, 45700) : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h sans rendez-vous, de 13h30 à 17h15 sauf mercredi après midi sans rendez-vous, le mercredi après midi de 13h30 à 17h15 et le 1er et 3ème samedi matin de chaque mois de 9h30 à 12 h.

Agglomération montargoise et rives du Loing (Service PUMH de l'AMLE situé au 1er étage du centre commercial de la Chaussée, 30 rue du faubourg de la Chaussée, 45 200 Montargis) : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Fermeture le samedi.
Communauté de communes des 4 Vallées (4, place Saint-Macé, 45210 Ferrières-en-Gâtinais) : Du lundi au jeudi de 9 h à 12h30 et de 14 h à 16h00, vendredi de 9 h à 12h30 et de 14 h à 16h00.

Un ou plusieurs des membres de la commission d'enquête publique désignés par le président du tribunal administratif d'Orléans, composé de M. Jean BERNARD (Président), Michel CARGLUIS (premier membre titulaire), Jérôme BUC (membre titulaire) et Luc GANNIER (suppléant), se tiennent à la disposition du public au cours de permanences organisées aux lieux et dates indiqués ci-après :

le lundi 18 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Châlette-sur-Loing,

le vendredi 22 septembre 2023 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Amilly, le mardi 26 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Corcuilleray,

le mardi 25 septembre 2023 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Pannes, le samedi 30 septembre 2023 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Dardives, le mercredi 4 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Montargis, le samedi 4 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Nargis, le samedi 7 octobre 2023 de 9h30 à 12h00 à la mairie de Villenodeur, le mardi 10 octobre 2023 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Ferrières-en-Gâtinais,

le mardi 10 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Montargis, le vendredi 13 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Fontenay-sur-Loing,

le lundi 16 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Grolles, le jeudi 19 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Châlette-sur-Loing.

Les personnes qui le désirent pourront au cours de cette période, solliciter leurs observations et propositions sur les registres d'enquête ouverte à cet effet dans les mairies et EPIC précitées, soit les adresser au président de la commission d'enquête par voie postale ou par mail aux adresses suivantes pour qu'elles y soient insérées :

Mairie de Châlette-sur-Loing, CS 10 047 - 45 125 Châlette-sur-Loing, d'attention de M. le Président de la commission d'enquête. Adresse électronique suivante : pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr en précisant l'objet de l'enquête : « PPRI Vallée du Loing - Agglomération Montargoise et Loing Aval »

À l'issue de l'enquête une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public durant un an, dans chaque mairie, communauté de communes et agglomération précitées et à la préfecture du Loiret (direction de la citoyenneté et de la légalité - bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique). Ces éléments seront également disponibles sur la partie du site internet des services de l'État dans le Loiret dédiée à l'enquête tout comme le présent avis. À l'issue de la procédure réglementaire, le préfète du Loiret est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté préfectoral au titre du Code de l'Environnement, portant approbation du PPRI de la Vallée du Loing - Agglomération Montargoise et Loing Aval.

220043

Centre France Pub
Vos prestations LOCAL pour vos diffusions NATIONALES